

En acceptant la sollicitation de la pastorale nous demandant de témoigner auprès des jeunes élèves de la Joliverie à l'occasion de l'opération «Solidarité Carême », l'AICP était tout à fait dans son rôle de transmission, c'était le souhait exprimé dans les vœux de nouvel an : être des passeurs de paix et transmettre la flamme qui nous anime.

Pendant la période du Carême, les animateurs de la pastorale proposent aux jeunes de la Joliverie, une sensibilisation particulière en les invitant à plus de solidarité. Soutenir les plus fragiles, s'entraider sont des actes simples, de tous les jours ; ils font partie du projet éducatif de la Joliverie, ils répondent à l'objectif d'éveiller et de développer le sens du respect, de la responsabilité et de la solidarité.

Pour donner plus de crédit, la responsable de la Pastorale a souhaité que des anciens élèves apportent en exemple leur témoignage d'adultes.

C'est dans cet esprit que 6 d'entre nous ont échangé avec les jeunes au cours d'une trentaine de séances destinées à différentes classes de formation technologique.

Chacun d'entre nous, avec sa propre sensibilité a raconté son passé d'élève à la Joliverie : une découverte pour ces jeunes stupéfaits des méthodes pédagogiques de l'époque, de la discipline imposée, de la rigueur exigée et de la somme de travail demandée. Nous avons aussi parlé de notre vie d'adulte, de notre carrière, de nos familles, de nos engagements divers. Pour terminer, nous avons présenté notre " activité de retraité " au sein des anciens élèves de l'ICP et comment nous exprimons notre solidarité à travers l'Aide au Développement : en réalisant la création du Centre des Métiers de la Joliverie de Boudry dans une région défavorisée du Burkina Faso, nous permettons à des jeunes de leur âge d'avoir un accès à une formation qui peut changer leur vie, leur donner accès à un métier, gagner leur vie, acquérir une indépendance et devenir un citoyen responsable.

Cette action de carême se traduit pour les élèves qui le souhaitent par le partage d'un bol de riz en lieu et place du repas classique : la différence du prix de revient est affectée au soutien d'associations :  
- pour le site de la route de Clisson, il s'agissait du Centre des Métiers la Joliverie de Boudry,  
- chaque autre site du groupe la Joliverie soutenait une association sélectionnée pour son mérite.



La photo ci-dessus montre la remise de chèque de 1 400 €. Les 6 intervenants de l'AICP sont accompagnés de l'équipe pastorale du groupe la Joliverie